

Liberté Égalité Fraternité



Service national d'Ingénierie aéroportuaire

« Construire ensemble, durablement »

Lyon, le 10/08/21

SNIA Centre et Est

DDT de la Nièvre

Mme Nathalie DENIAUX Instructrice contrôle de légalité

SAUH/BDSP

Nos références : AU 2582

Vos références : Courriel du 26/07/2021 Affaire suivie par : Romain COVÈS snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr Tél. : 04 26 72 65 58 - Fax : 04 26 72 65 69

Email: nathalie.deniaux@nievre.gouv.fr

Objet: Implantation d'une centrale photovoltaïque au sol

PC 058 098 21 C0001 / PC 058 123 21 C0001 / PC 058 123 21 C0002

Communes du projet : DIROL et GERMENAY (58) Pétitionnaire : NIEVRE AGRICSOLAIRE SAS

En réponse à votre demande, je vous informe que le projet, tel que présenté dans le dossier cité en objet, situé à plus de 3km de tout aérodrome, n'est pas concerné par les servitudes liées à l'Aviation Civile.

Responsable du Bureau Instruction des Servitudes
SNIA-QENTRE & EST
Anno SAULNIER